

ᑲᑎᓂᓪ ᓂᑦᓂᑦ ᓃᓂᓄᑦᓂᓄᓂᓄᑦᓂᓄᑦ ᑲᑎᓂᓄᑦᓂᓄᑦ

Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

SECRETARIAT • C.P. 9, KUUJJUAG (QUÉBEC) JOM 1C0 • TÉL : (819) 964-2961

Compte-rendu
de la
63^e assemblée

Adopté

ORIGINAL

Montréal, le 18 août 1994

La 63^e assemblée du Comité consultatif de l'environnement Kativik a eu lieu le 18 août 1994 à l'hôtel Novotel de Montréal.

Étaient présents :

M. Pierre Lauzon, président, Canada
M. Bruno Desbois, ARK
M. Philippe di Pizzo, ARK
M. Claude Gilbert, ARK
M. Jacques Giguère, Québec
M. François Lemire, Canada
M. Pierre Paulhus, Canada
M. Benoît Robitaille, Québec

M. Jacques Lacroix, secrétaire

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 62^e assemblée
3. Suivis du procès-verbal de la 62^e assemblée et affaires courantes :
 - Projet Raglan – information
 - Parc au lac Guillaume-Delisle
 - Eaux usées – eau potable
 - Adoption du rapport annuel de l'exercice 1993-1994
 - Siège vacant
4. Révision des annexes 1 et 2 de la CBJNQ
5. Stratégie pour la protection de l'environnement arctique
6. Ligne Mid-Canada
7. Station météorologique désaffectée de Cape Hopes Advance
8. Barils abandonnés à Kuujuarapik
9. *Varia*
10. Prochaine assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est approuvé avec les ajouts suivants au point *Varia* :

- proposition budgétaire pour l'exercice financier 1995-1996 ;
- graphie du mot inuit ;
- activités entourant le 15^e anniversaire du Comité et de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) ;
- chaire nordique à l'Université Laval.

De plus, le paragraphe Groenland du point 3 est déplacé au point *Varia*.

2. Adoption du procès-verbal de la 62^e assemblée

Le procès-verbal de la 62^e assemblée est adopté avec des modifications mineures.

3. Suivi du procès-verbal de la 62^e assemblée :

- Projet d'exploitation minière Raglan - information

Le secrétaire informe les membres que le président de la CQEK a répondu à la lettre que lui avait adressée le Comité le 25 avril. Dans sa réponse, le président de la CQEK affirme que la Commission est tout à fait d'accord avec l'approche proposée. Il soutient toutefois que la diffusion de l'information n'est pas du seul ressort de la Commission. Entre autres, il signale que les communautés qui seront visitées dans le cadre des audiences publiques n'ont pas encore été déterminées.

Les membres croient que le Comité a entrepris les démarches utiles et nécessaires afin de s'assurer que toutes les communautés du Nunavik soient considérées dans le processus de consultation, qu'il a clairement exprimé sa position relativement au dossier et qu'il serait superflu de répéter ce qui a déjà été dit. On laissera la Commission faire les choix qu'elle considère appropriés.

- Parc au lac Guillaume-Delisle

En réponse à la lettre que le Comité lui a adressée le 29 mars, le ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF), M. Pierre Paradis, a désigné M. Georges Arsenault à titre de représentant de son ministère auprès du Comité. De plus, le ministre a confirmé que le Comité sera entendu lors des futures audiences publiques sur la création de ce parc conjoint fédéral- provincial (voir lettre ci-jointe).

D'ailleurs, certaines informations laissent présager que des audiences auront probablement lieu à Umiujaq. Quant à la lettre envoyée au ministre du Patrimoine canadien, M. Michel Dupuy, le Comité n'a reçu qu'un accusé de réception.

Les membres demandent au secrétaire de s'informer de l'évolution du dossier auprès de M. Arsenault du MEF et de M. Jean-Pierre Drapeau de l'Union pour le développement durable (UDD). Par ailleurs, perplexes devant le silence du ministre du Patrimoine canadien, les membres demandent à ce qu'une nouvelle lettre lui soit acheminée.

- Eaux usées – eau potable

Le secrétaire informe les membres qu'aucune réponse satisfaisante n'a été reçue relativement aux lettres du 25 avril adressées à M. Jean Pronovost, sous-ministre du MEF et à M. Normand Bolduc, sous-ministre du MAM. Par ailleurs, l'ARK a suspendu ses démarches jusqu'à la tenue des élections provinciales et prépare une rencontre avec le MEF qui devrait avoir lieu au début du mois d'octobre. Les membres croient qu'il serait plus utile de contacter directement les coordonnateurs responsables des deux dossiers, soit M. Pierre Lefebvre (eaux usées) et M. Jean-Guy Blouin (eau potable). Les membres sont du même avis que l'ARK et suggèrent de suspendre les démarches jusqu'à la formation du prochain gouvernement.

- Adoption du rapport annuel de l'exercice 1993-1994

Après avoir jeté un dernier coup d'oeil à la version du rapport annuel présentée par le secrétaire, les membres l'adoptent. Le rapport annuel sera imprimé une fois que les dernières corrections seront apportées et que la version inuittitut sera prête.

- Siège vacant

M. Giguère dépose une copie du décret qu'a pris le Conseil exécutif du gouvernement du Québec concernant la nomination de M^{me} Noëlle De Roo Lemos comme membre du Comité pour la partie provinciale (voir copie annexée au présent procès-verbal). Par la même occasion, le décret désigne M. Jacques Giguère à la vice-présidence du Comité.

4. Révision des annexes 1 et 2 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ)

Après avoir apporté une correction mineure aux tableaux comparatifs des annexes 1 et 2 de la CBJNQ et des annexes A et B de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (voir tableaux annexés au présent procès-verbal), à savoir la suppression de l'article 20 du tableau I (projets automatiquement assujettis), les membres les adoptent. Il est entendu que la prochaine étape consistera en un examen individuel de chaque article de la CBJNQ, exercice qui pourrait mener à la proposition de modifications desdites annexes.

5. Stratégie pour la protection de l'environnement arctique

À la demande du Comité, M. Lauzon a préparé un bilan des décisions et événements récents liés au dossier qu'il présente oralement aux membres. Ainsi, comme il a été déjà mentionné, le programme ne s'applique qu'au Yukon et aux Territoires-du-Nord-Ouest puisque dans leur cas, contrairement aux provinces, l'environnement demeure de compétence fédérale. Pour les réserves autochtones du Canada, on a instauré un programme d'inventaire des préoccupations environnementales.

M. Lauzon mentionne que M. Don Axford était le représentant des Inuit lors de discussions qui ont eu lieu entre la Société Makivik et le MAINC sur ledit inventaire des préoccupations environnementales. Ainsi, il est proposé et entendu que les membres de l'ARK s'enquerront auprès de la Société Makivik afin de connaître l'état actuel du dossier.

6. Ligne Mid-Canada

Le secrétaire dresse un bilan du dossier et informe les membres que seule la phase I du projet a été réalisée. Les travaux de cette phase se sont déroulés à l'été 1987 et consistaient à débarrasser les sites de radar des hydrocarbures laissés sur place. Pour ce qui est de la phase II, qui visait le démantèlement des équipements et l'enfouissement des rebuts, elle n'a pas été réalisée. Selon certaines informations, il appert qu'une partie de la somme de 535 000 \$ allouée par le ministère de la Défense nationale pour la réalisation des travaux de la première phase n'a pas été utilisée, mais plutôt injectée dans le fonds consolidé du gouvernement du Québec.

Désirant connaître la situation réelle, les membres sont d'avis qu'il faut examiner ce qui suit : 1) les arrêtés en conseil des gouvernements provincial et fédéral en 1965 portant sur le transfert de «propriété» des sites et l'entente sous-jacente entre le ministère de la Défense nationale et le ministère des Ressources naturelles du Québec ; 2) l'entente engageant l'Administration régionale Kativik et le ministère de l'Environnement du Québec quant à la réalisation des travaux ; 3) le rapport des travaux produit par l'Administration régionale Kativik. À partir de ces renseignements, le Comité pourra décider, le cas échéant, des mesures à prendre pour que le propriétaire légal des sites soient encouragés à les restaurer.

7. Station météorologique désaffectée de Cape Hopes Advance

À la suite de plaintes verbales de résidants de Quaqtq qui fréquentent les environs de Cape Hopes Advance, un lieu de chasse privilégié, les membres sont informés du délabrement avancé des installations météorologiques abandonnées et de la quantité de déchets qui jonchent les sols voisins et polluent la baie adjacente à l'ancienne station. Le secrétaire a pu lui-même constater l'état des lieux lors d'une visite à Quaqtq le mois dernier et sensibilise les membres à l'importance de procéder au démantèlement des installations et au nettoyage des lieux.

Les membres sont d'avis qu'il faut, avant de prendre quelque mesure, connaître qui est devenu responsable des lieux et de l'équipement qui s'y trouve, après Transports Canada. Il faut examiner les dossiers d'archives pertinents, notamment ceux qui donnent les détails des transferts de «propriété». M. Lemire se chargera de vérifier les dossiers de Transports Canada.

8. Barils abandonnés à Kuujjuarapik

M. Gilbert présente l'avis juridique daté du 5 septembre 1990 selon lequel l'ancien ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement du Québec serait responsable des quelque 300 barils abandonnés à Kuujjuarapik. Selon M. Robitaille, il ne fait pas de doute que c'est le gouvernement du Québec qui est propriétaire de ces barils, à la suite du transfert de «propriété» du site où ils se trouvent du gouvernement fédéral au gouvernement provincial.

Lors de son assemblée prévue à Kuujjuarapik, le Comité entend discuter du problème avec les autorités locales.

9. *Varia*

- **Groenland** : au nom des membres de l'ARK, M. Gilbert résume la proposition de tenir une prochaine assemblée à Nuuk, au Groenland. Il expose le décret adopté par le gouvernement du Québec (daté du 30 août 1989) dans lequel ce dernier manifeste sa volonté de coopérer et d'échanger des connaissances avec le gouvernement autonome du Groenland.

Bien qu'ils considèrent l'idée de tenir une assemblée en territoire groenlandais intéressante, les membres croient qu'il serait avant tout important de créer des liens avec les Inuit du Groenland et de constituer des dossiers communs de discussions. De plus, plusieurs souhaitent rencontrer préalablement les Inuit du Québec et essayer de comprendre, entre autres, leur perception de l'environnement et des problèmes actuels.

En ce sens, M. Lemire croit qu'il faut d'abord définir et comprendre les réalités nordiques québécoises et inuit, ce qui peut être grandement favorisé par la visite des communautés du Nunavik. Par la suite, des contacts avec des communautés inuit étrangères pourront être envisagés.

Il est ainsi proposé que la prochaine assemblée ait lieu à Kuujjuarapik, communauté directement touchée par le projet hydroélectrique Grande-Baleine et située à proximité du lac Guillaume-Delisle. Une rencontre avec les conseillers municipaux est souhaitée et pourrait permettre des échanges sur des questions liées à l'environnement et au régime de protection de l'environnement instauré conformément à la CBJNQ. Les membres demandent au secrétaire de rédiger une proposition en ce sens puis de la leur soumettre.

- **Budget 1995-1996** : M. Desbois rappelle au secrétaire qu'il devra présenter aux membres une proposition budgétaire pour le secrétariat du CCEK pour l'exercice 1995-1996, incluant les frais variables et les frais fixes. Le secrétaire est aussi chargé d'estimer les dépenses des membres désignés par l'ARK pour le même exercice financier (frais de déplacements et de séjour).

Les membres souhaitent que le nombre d'assemblées soit porté à six, soit trois au Sud et trois au Nord. En conséquence et dans le but d'accroître les activités du CCEK, ils croient que le Comité devrait bénéficier des services d'un ou d'une secrétaire à temps plein. La proposition budgétaire devra donc tenir compte de ce besoin. Il est entendu que les membres se pencheront sur la justification de la demande à être acheminée plus tard aux autorités concernées.

- **Graphie du mot inuit** : M. Robitaille informe les membres que la graphie française du mot inuit sera vraisemblablement modifiée et que dorénavant il faudra l'accorder en genre et en nombre (inuit, inuite, inuits, inuites). Néanmoins, tant que les autorités concernées n'auront pas officialisé ce changement, on devrait continuer à utiliser l'ancienne orthographe du mot.
- **Chaire nordique à l'Université Laval** : M. Robitaille annonce que l'Université Laval s'apprête à créer une chaire en sciences sociales nordiques. Celle-ci sera spécialisée en économie nordique.
- **Rencontre pour le 15^e anniversaire** : les membres suggèrent que les activités entourant le 15^e anniversaire du Comité et de la CQEK prennent la forme d'une réunion plénière pendant laquelle seraient abordés les thèmes suivants : le processus d'évaluation et d'examen au nord du 55^e parallèle et le suivi environnemental. Le secrétaire est chargé de rédiger une proposition à cet effet qui devra être soumise aux membres du Comité avant d'être acheminée aux membres de la Commission.

10. Prochaine assemblée

La question du lieu de la prochaine assemblée a été abordée au point *Varia*. En ce qui a trait à la date, les membres avancent le début de novembre comme période probable.

Le secrétaire,



Jacques Lacroix

CCEK 10/94

Actions découlant de la présente assemblée

- Parc au lac Guillaume-Delisle :
 - contacter M. Georges Arsenault (MEF) et M. Jean-Pierre Drapeau (UDD) afin de s'informer de l'évolution du dossier de création d'une zone protégée dans la région du lac Guillaume-Delisle.
 - Révision des annexes de la CBJNQ :
 - apporter la correction au tableau I ;
 - débiter la révision des articles des annexes de la CBJNQ.
 - Stratégie pour le protection de l'environnement arctique :
 - s'enquérir auprès de la Société Makivik sur l'inventaire des préoccupations environnementales.
 - Ligne Mid-Canada :
 - examiner les arrêtés en Conseil provincial et fédéral ;
 - examiner l'entente ARK - MEF ;
 - examiner le rapport des travaux produit par l'ARK.
 - Station météorologique abandonnée de Cape Hopes Advance
 - s'enquérir auprès d'Environnement Canada et dresser un bilan.
- Préparer une proposition pour la tenue d'une assemblée à Kuujjuarapik.
- Préparer une proposition budgétaire pour le secrétariat (exercice 1995-1996).
- Préparer une proposition pour la réunion plénière CCEK - CQEK dans le cadre de leur 15^e anniversaire.

ᑲᑎᐱᑦ ᓄᓇᐱᑦ ᐃᓯᐱᑦᑲᓕᐅᓂᓯᓯᑦ ᑲᑎᐱᓯᓯᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

SECRETARIAT • P. O. BOX 9, KUUJJUAQ, QUEBEC J0M 1C0 • TEL : (819) 964-2961

ORIGINAL

Minutes
of the
63rd sitting

Adopted

Montreal, August 18, 1994

The 63rd sitting of the Kativik Environmental Advisory Committee was held August 18, 1994, at the Novotel Hotel in Montreal.

Present:

Mr. Pierre Lauzon, Chairman, Canada

Mr. Bruno Desbois, KRG

Mr. Philippe di Pizzo, KRG

Mr. Claude Gilbert, KRG

Mr. Jacques Giguère, Quebec

Mr. François Lemire, Canada

Mr. Pierre Paulhus, Canada

Mr. Benoît Robitaille, Quebec

Mr. Jacques Lacroix, Secretary

AGENDA

1. Adoption of the agenda
2. Adoption of the minutes of the 62nd sitting
3. Follow-up to the 62nd sitting and current business :
 - Raglan project– information
 - Park at Lake Guillaume-Delisle
 - Wastewater – drinking water
 - Adoption of the 1993-1994 annual report
 - Vacant seat
4. Revision of Schedules 1 and 2 of the JBNQA
5. Arctic environment protection strategy
6. Mid-Canada Line
7. Former weather station at Cape Hopes Advance
8. Abandoned barrels in Kuujjuarapik
9. *Other*
10. Next sitting

1. Adoption of the agenda

The agenda submitted was approved with the following additions under *Other*:

- draft budget for the 1994-1995 fiscal year;
- writing of the word Inuit in French;
- activities for the 15th anniversary of the Committee and of the Kativik Environmental Advisory Commission;
- Northern chair at Laval University.

In addition, the Greenland paragraph under item 3 was moved to *Other*.

2. Adoption of the minutes of the 62nd sitting

The minutes of the 62nd sitting were adopted with minor modifications.

3. Follow-up to the 62nd sitting:

- Raglan mining project - information

The Secretary informed the members that the chairman of the KEQC had responded to the letter sent to him by the Committee on April 25. In his answer, the KEQC chairman stated that the Commission was in complete agreement with the suggested approach. He maintained, however, that providing information was not the responsibility of the Commission only. He indicated as well that the communities to be visited as part of the public hearings had not yet been determined.

The members believe that the Committee has taken the necessary steps to ensure that all the communities of Nunavik would be included in the consultation process, that it has clearly expressed its position relative to the matter, and that it would be superfluous to repeat what had already been said. The Commission will be left to make the choices it considers appropriate.

- Park at Lake Guillaume-Delisle

In response to a letter sent to him by the Committee on March 29, Mr. Pierre Paradis, Quebec Minister for the Environment and Wildlife (MEF), appointed Mr. Georges Arsenault to represent his ministry in dealings with the Committee.

The Minister also confirmed that the Committee would be heard during future public hearings on the creation of this joint federal-provincial park (see attached letter). There is some indication that the hearings will likely be held in Umiujaq. However, no acknowledgment of the letter sent to the Canadian Heritage Minister, Mr. Michel Dupuy, was received. The members asked the Secretary to obtain information on the progress of this file from Messrs. Arsenault at the MEF and Jean-Pierre Drapeau of the Union for sustainable development (UDD).

- Wastewater – drinking water

The Secretary informed the members that no satisfactory response had been received concerning the letters dated April 25 sent to Mr. Jean Pronovost, deputy-minister of the Environment and Wildlife, and to Mr. Normand Bolduc, deputy-minister of Municipal Affairs. The KRG has suspended its efforts until provincial elections are held and is preparing to hold a meeting with the MEF at the beginning of October. The members believe that it would be more useful to contact directly the co-ordinators of the two files, Messrs. Pierre Lefebvre (wastewater) and Jean-Guy Blouin (drinking water). The members share the opinion of the KRG and suggest that all steps be suspended until the next government is formed.

- Adoption of the 1993-1994 annual report

After a brief examination, the members adopted the version of the annual report submitted to them by the Secretary. The report will be printed once the final corrections are made and once the Inuttitut version is ready.

- Vacant seat

Mr. Giguère tabled a copy of the Executive Council decree appointing Mrs. Noëlle De Roo Lemos as member of the Committee representing the Quebec government (see copy appended to these minutes). The decree also name Mr. Jacques Giguère as vice-chairman of the Committee.

4. Revision of Schedules 1 and 2 of the *James Bay and Northern Québec Agreement* (JBNQA)

The members adopted the tables comparing Schedules 1 and 2 of the JBNQA and Schedules A and B of the *Environment Quality Act* (see tables appended to these minutes) after section 20 of Table I (projects automatically subject to environmental impact assessment) was deleted. It was agreed that the next step would consist of an analysis of each section of the JBNQA, which could lead to possible modifications to the schedules.

5. Arctic environmental protection strategy

At the Committee's request, Mr. Lauzon prepared and delivered an oral summary of the recent decisions and events relating to the Arctic environmental protection strategy. As had been previously mentioned, the program applies only to the Yukon and the Northwest Territories since in their case, and contrary to the provinces, the environment remains under federal jurisdiction. A program to draw up an inventory of environmental concerns in native reserves in Canada has been begun.

Mr. Lauzon stated that Mr. Don Axford was the Inuit representative during the discussions that took place with the Makivik Corporation and the DIAND about this inventory. It was suggested and agreed that the KRG members would make inquiries of the Makivik Corporation as to the current status of the file.

6. Mid-Canada line

The Secretary gave a summary of the file and told the members that only Phase I of the project had been completed. Work on this phase was done in the summer of 1987, and consisted of removing hydrocarbons left behind on the radar stations. Phase II, the dismantling of equipment and the disposal of waste, had not been carried out. According to the information obtained, it appears that part of the \$535 000 provided by the Department of National Defence to carry out Phase I was not used, but transferred to the Quebec government's consolidated fund.

The members believe that to learn what actually did occur requires that the following documents be examined: 1) the orders-in-council of the provincial and federal governments in 1965 dealing with the transfer of "ownership" of the sites and the underlying agreement between the Department of National Defence and the Quebec Natural Resources Ministry; 2) the agreement between the Kativik Regional Government and the Quebec Ministry of the Environment concerning the carrying out of the work; 3) the work report produced by the Kativik Regional Government. With this information, the Committee will decide what measures, if any, to take to encourage the legal owner of the sites to restore them.

7. Former weather station at Cape Hopes Advance

Following verbal complaints from the residents of Quaqtqaq who use the choice hunting grounds around Cape Hopes Advance, the members learned of the advanced state of dilapidation of the abandoned weather installations and about the quantity of garbage lying nearby and polluting the bay adjacent to the former station.

During a visit to Quaqtaq the previous month, the Secretary saw the condition the site was in, and told the members of the importance of dismantling the installations and cleaning up the site.

The members feel that before any measure is taken, it will be necessary to find out from Transport Canada who is responsible for the site and the equipment located there. This requires that the relevant archives, particularly those with details concerning the transfer of "ownership", be studied. Mr. Lemire will be responsible for verifying the Transport Canada files.

8. Abandoned barrels in Kuujjuarapik

Mr. Gilbert outlined the legal opinion dated September 5, 1990, according to which the former Quebec Ministry of Public Works and Supplies is responsible for the 300-odd barrels abandoned in Kuujjuarapik. According to Mr. Robitaille, there is no doubt that the government of Quebec is the owner of these barrels, following the transfer of "ownership" of the site from the federal to the provincial government.

The Committee intends to discuss this problem with local authorities during its sitting to be held in Kuujjuarapik.

9. Other

- **Greenland:** on behalf of the KRG members, Mr. Gilbert summarized the proposal to hold a future sitting in Nuuk, Greenland. He referred to a decree adopted by the Quebec government (dated August 30, 1989) by which the government expressed its desire to co-operate and to exchange knowledge with the independent government of Greenland.

Although they consider the idea of holding a sitting in Greenland interesting, the members believe that it would be more important to forge links with the Greenland Inuit and to open discussion files on common issues. Prior to this, several members would like to meet the Inuit of Quebec so as to understand their perception of the environment and of current problems.

In this respect, Mr. Lemire feels that the realities in Northern Quebec and of the Inuit there must first be defined and understood, which could be considerably helped by a visit to the communities in Nunavik. Thereafter, contacts with Inuit communities elsewhere could be considered.

It was therefore proposed that the next sitting be held in Kuujjuarapik, a community that is directly affected by the Great Whale hydro-electric project, and that is located near Lake Guillaume-Delisle.


- **1995-1996 budget:** Mr. Desbois reminded the Secretary that he would have to submit a draft KEAC budget to the members for 1995-1996, including variable and fixed costs. The Secretary was also asked to estimate the expenses for the members appointed by the KRG for the same fiscal year (travel and living expenses).

The members would like to have the number of sittings increased to six: three in the South and three in the North. As a result, and to increase the activities of the KEAC, they believe that the Committee should benefit from the services of a full or part-time secretary. This need must be taken into account by the draft budget. It was agreed that the members would examine the justifications of the request, which will be sent to the authorities concerned at a later date.

- **Writing of the word Inuit in French:** Mr. Robitaille informed the members that the way the word Inuit is written in French would probably be modified and that henceforth it accord in number and gender (inuit, inuite, inuits, inuites). Nevertheless, until the authorities concerned make this change official, the current spelling of the word should continue to be used.
- **Northern chair at Laval University:** Mr. Robitaille announced that Laval University is preparing to create a chair in Northern Social Studies, specialized in northern economics.
- **Sitting for the 15th anniversary:** the members suggested that the activities for the 15th anniversary of the Committee and the KEQC take the form of a plenary session to discuss the environmental impact assessment and review procedure north of the 55th parallel and the environmental follow-up. The Secretary was asked to write up a proposal to this effect, which should be submitted to the Committee members prior to being sent to the Commission members.

10. Next sitting

The location of the next sitting was discussed under *Other*. As concerns the date, the members suggested the beginning of November.


Jacques Lacroix
Secretary

Montreal, August 18, 1994

Actions resulting from this sitting

- Park at Lake Guillaume-Delisle:
 - contact Messrs. Georges Arsenault (MEF) and Jean-Pierre Drapeau (UDD) to obtain information on the progress of the file to create a protected area around Lake Guillaume-Delisle.
 - Revision of the JBNQA schedules:
 - correct Table I ;
 - begin the revision of the sections of the schedules.
 - Arctic environmental protection strategy:
 - ask the Makivik Corporation about the list of environmental concerns.
 - Mid-Canada line:
 - study the provincial and federal orders-in-council;
 - study the KRG-MEF agreement;
 - study the work report written by the KRG.
 - Abandoned weather station at Cape Hopes Advance
 - make inquiries with Environment Canada and summarize.
- Prepare a proposal to hold a sitting in Kuujjuarapik.
- Prepare a draft budget for the secretariat (1995-1996 fiscal year).
- Prepare a proposal for the plenary session of the KEAC-KEQC as part of their 15th anniversary.